

## **Postes : déclaration commune**

### **FNEC FP-FO, FSU, SUD, CGT, UNSA**

pour le CTM reconvoqué après l'absence de quorum du 8 mars

La déclinaison des suppressions massives de postes dans les écoles, collèges, lycées - notamment professionnels- et les services pour la rentrée 2012 est maintenant connue : partout elle se traduit par de nouvelles dégradations des conditions d'apprentissage des élèves et de travail pour les enseignants comme pour l'ensemble des personnels. Partout les dispositifs mis en oeuvre pour faire réussir les élèves sont mis à mal. Partout ce sont les élèves les plus défavorisés qui en paieront le prix fort, alors que jamais les inégalités n'ont été aussi élevées.

Ces suppressions interviennent de plus dans un contexte où c'est l'ensemble de la politique éducative (contenus d'enseignement, évaluations, organisation du système, formation des enseignants...) qui aggrave la situation de l'Ecole.

Mais cette politique se heurte à une montée importante des mobilisations et le début de 2012 est marqué par des initiatives revendicatives multiples rassemblant très souvent personnels, parents, lycéens et élus (occupations, rassemblements, délégations, conférences de presse, grèves, manifestations, vote contre les DHG dans les conseils d'administration des collèges et lycées, boycott et vote contre les suppressions de postes dans les comités techniques, organisation de contre-CDEN ou de comités de Salut public...). Elles traduisent le refus de toute la communauté éducative d'une politique de régression pour les élèves et pour le système éducatif et l'exigence de remise en cause de différentes réformes mises en place pendant le quinquennat qui s'achève.

Les organisations appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations notamment contre les suppressions de postes en 1<sup>er</sup> et second degré, dans les services, la destruction des RASED et de dispositifs pédagogiques alternatifs, l'imposition d'heures supplémentaires, la dégradation des conditions de travail.

Il s'agit de peser pour le rétablissement des postes supprimés dès la rentrée 2012.